



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Lot



Cahors, le 18 juillet 2014

Messieurs les Maires, Madame la Présidente

Division des moyens

Dossier suivi par
Sylvie GRUNVALD

Téléphone
05 67 76 55 07
Fax
05 67 76 54 73

Mél.
ddm46@ac-toulouse.fr

Cité administrative
Quai Cavaignac
BP 286
46005 Cahors
Cedex 9

Comme suite à l'entretien téléphonique avec Mme Granat, je vous informe que j'autorise la nouvelle organisation scolaire pour la prochaine rentrée scolaire (cf. doc annexe)

Je vous rappelle cependant, que dans le cas de rythmes dérogatoires et conformément à la réglementation en vigueur (journée de plus de 5H30), l'organisation de la journée de l'élève doit s'appuyer sur un PEDT. Je vous invite à le formaliser au plus vite afin d'offrir aux élèves un cadre cohérent.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Maires, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Education nationale du LOT

Guillaume LECUIVRE

M BES, Maire de Lavergne
M CHARTROUX, Maire de Thégra
M GRANAT, Présidente du syndicat mixte